**839 "Tous ont compris les vertus du débat" : quand des lycéens des Mureaux rejouent la loi de 1905 à Versailles**

Reportage. Le 3 juin dernier, des élèves des Mureaux ont été invités par le château de Versailles à jouer une pièce sur la laïcité. L’occasion de contrer les clichés. Amandine Hirou. Publié le 14/06/2025

Répétition des élèves du lycées Jacques-Vaucanson avant leur représentation donnée dans le cadre du jumelage culturel "La voie royale : de Versailles aux Mureaux"

Eunice, 16 ans, prend une grande inspiration et s’avance sur la scène de l’auditorium du château de Versailles. "Je lutte depuis toujours pour l’enseignement laïque. Je lutte pour la grandeur de la libre pensée. La loi sur la séparation des Églises et de l’État n’est pas une loi comme une autre. C’est un élément indispensable du progrès humain développé depuis longtemps par le génie français. Depuis Rabelais en passant par Voltaire et Victor Hugo", déclame l’adolescente qui se glisse dans la peau de Jean Jaurès le temps de la représentation. Ce 3 juin 2025, dix élèves du lycée professionnel Jacques-Vaucanson des Mureaux jouent la pièce Séparation. Loi de 1905 devant 80 personnes. "On s’était déjà produits dans notre lycée puis à l’Espace des habitants de notre ville. Mais jamais je n’aurais pensé me retrouver un jour ici. J’ai l’impression de vivre un rêve !", confiait Eunice dans les coulisses quelques minutes avant.

Proposer à des élèves d’endosser les rôles des députés qui ont débattu du fameux projet de loi instaurant la séparation de l’Église et de l’État au début du XXe siècle : l’idée a été lancée en 2018 par René Badache, responsable de l’association Arc-en-ciel théâtre Ile-de-France (Actif). "La laïcité est souvent mal comprise par la jeune génération. Beaucoup pensent à tort qu’il s’agit d’un principe liberticide, principalement dirigé contre les musulmans. Ce saut dans le passé permet aux élèves de mieux comprendre les enjeux actuels", explique ce sociologue clinicien et comédien.

S’appuyant sur le principe du Théâtre forum, une méthode d’éducation populaire introduite en France dans les années 1970, ce dernier intervient régulièrement dans les établissements scolaires. "Cela consiste à aborder des sujets potentiellement conflictuels par le biais de la mise en scène. Les représentations sont suivies d’un débat qui permet d’ouvrir le dialogue", poursuit René Badache.

Voilà deux ans que l’ancien enseignant travaille avec des lycéens des Mureaux. Cette ville des Yvelines où Emmanuel Macron avait prononcé son plan d’action pour lutter contre les séparatismes. "La laïcité est le ciment de la France unie", avait alors déclaré le président. "Ce projet, financé dans le cadre de la Cité éducative, s’inscrit dans la continuité de cette annonce et répond à la nécessité de faire République", explique Ali Fathi, délégué du préfet aux Mureaux. Pour ce représentant de l’État, ce dispositif "ludique" et "décontracté" est un très bon moyen de traiter un sujet réputé sensible. "Le message qui passe à travers ces jeunes est d’autant plus fort qu’il fait écho au drame de Conflans-Sainte-Honorine", rappelle-t-il. En 2020, dans ce même département, le professeur d’histoire Samuel Paty avait été assassiné par un terroriste islamiste après avoir donné un cours d’éducation civique.

René Badache, acteur de terrain depuis 1981, a vu le climat se dégrader dans certains territoires ces deux dernières décennies. Et les principes républicains perdre du terrain face à la montée de l’islamisme. "Le clientélisme politique y est pour beaucoup. Petit à petit, les centres sociaux se sont transformés sous l’influence de courants religieux réactionnaires", dénonce-t-il. Dans certains collèges et lycées, plusieurs thèmes comme celui de l’égalité filles-garçons ou de l’homosexualité sont devenus difficiles, voire impossibles, à aborder. "En revanche, le travail que l’on fait sur la laïcité à travers cette pièce n’a, lui, jamais généré de tensions. Le fait qu’on travaille main dans la main avec des enseignants référents, très impliqués et conscients des enjeux, y est pour beaucoup", poursuit celui qui se définit comme un "artisan de la citoyenneté".

Les dialogues et la mise en scène de la pièce sont inspirés du téléfilm de François Hanss, *La Séparation* (2005), tourné dans l’hémicycle de l’Assemblée nationale. Les apprentis comédiens des Mureaux ont tous visionné l’œuvre qui réunit de grands noms du cinéma français comme Pierre Arditi, Michael Lonsdale ou Claude Rich. Ce travail préalable a permis de lever les incompréhensions. "Par exemple, certains de mes élèves ne comprenaient pas pourquoi le port de signes religieux ostensibles est autorisé dans l’espace public et pas à l’école. Je leur ai rappelé le principe de la loi de 2004 et le rôle de l’école qui est de former des citoyens libres et éclairés", explique Lise Javori, professeure documentaliste du lycée Jacques-Vaucanson, qui porte le projet. Les jeunes comédiens se sont ainsi transformés en "ambassadeurs" de la laïcité. "Certains sont intervenus auprès d’autres camarades qui arboraient un bandeau cachant leurs cheveux au sein de l’établissement. Ils leur ont expliqué pourquoi c’est interdit avec leurs mots à eux. Le message passe beaucoup mieux lorsqu’il est porté par d’autres jeunes", raconte Lise Javori.

Chacun des lycéens a pu choisir le député qu’il souhaitait représenter. "J’ai été séduite par la personnalité de Jean Jaurès qui était quelqu’un de calme et de posé", raconte Eunice.

Zeid, 16 ans, a préféré jouer Paul Doumer, le président de la Chambre des députés : "J’aime sa neutralité et l’idée de jouer le rôle d’arbitre me plaisait bien."

Tandis que Layachi, 22 ans, inscrit en BTS, n’a pas hésité à prêter sa voix à l’abbé Gayraud, fervent catholique et farouche opposant à la loi de 1905. "L’opposé de mes propres idées ! Mais ce rôle me permet d’exprimer diverses émotions", estime le jeune homme.

L’année dernière, un autre élève qui jouait l’abbé Gayraud avait été interpellé lors du débat qui avait suivi la représentation. Un spectateur lui avait demandé si, en tant que musulman, il n’était pas gêné de porter une croix et une soutane. "Salif a répondu que le fait de jouer un personnage différent de lui ne remettait nullement en cause ses convictions religieuses. Le théâtre offre cette distance qui permet d’occuper tous les rôles", souligne René Badache.

Grâce à la pièce, les élèves ont aussi pu mettre en regard les positionnements politiques de l’époque par rapport à ceux d’aujourd’hui. "Maurice Allard, situé à plutôt à l’extrême gauche de l’échiquier, fut l’un des plus virulents opposants à l’influence de l’Église. A tel point qu’il voulait interdire aux prêtres le port de vêtements religieux dans la rue !", rappelle René Badache. À la différence d’Aristide Briand pour qui la séparation ne doit pas être "le signal de luttes confessionnelles". L’expérience aura aussi permis à ces lycéens de la voie professionnelle de prendre confiance en eux. "Les retours de leurs professeurs sont souvent très positifs : beaucoup se sentent plus à l’aise, prennent davantage la parole en cours. Et ils ont tous compris les vertus du débat", confirme Lise Javori.

Quelques heures avant de monter sur scène, le trac inhérent à tout comédien était évidemment palpable. "Où sont les chaises du CDI ? Il faut aller les chercher dans le bus !", s’inquiète l’un d’eux, expliquant qu’elles ont été acheminées spécialement pour parfaire le décor. "Ce que vous faites est génial, je ne fais qu’ajouter un peu de sel dans ce plat qui est déjà parfait", les rassure Élisa Blanchard, la metteure en scène, en leur prodiguant quelques derniers conseils.

Dans la journée, les élèves auront la chance d’admirer la prestigieuse salle du Congrès du château de Versailles où les parlementaires se réunissent en séances exceptionnelles. Le soir, après le salut final, le petit groupe retraverse la place d’Armes avec les chaises du CDI sous le bras. Et René Badache de lancer : "Notre travail pourrait s’apparenter à des gouttes d’eau dans l’océan. Je préfère l’image des petites graines que l’on sème en attendant qu’elles germent."